

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS POUR UNE AIDE AUX FAMILLES DANS LE CADRE DU COVID-19. DÉCISION

Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branais, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer
Mme Vaccaro à Mme Branais
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à Mme Picard

Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS POUR UNE AIDE AUX FAMILLES DANS LE CADRE DU COVID-19. DÉCISION

Mme Cécile Pouban, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant.

La Ville souhaite aider les familles les plus fragilisées par la crise sanitaire, notamment par la fermeture de la restauration scolaire ce qui leur a généré un surcoût, en les faisant bénéficier d'une aide alimentaire ponctuelle. Cette aide sera gérée par le CCAS sous forme de distribution de chèques multiservices d'une valeur de 100 € par enfant pour l'achat de produits d'alimentation (hors alcool) et d'hygiène auprès de commerçants affiliés. Cette aide sera à destination des familles de Saint-Médardais dont le quotient familial correspond aux deux premières tranches de revenus (de 0 € à 1 000 €) et dont les enfants bénéficiaient de la restauration scolaire au mois de mars 2020.

Le nombre d'enfants concernés est estimé à 1 337.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de verser une subvention complémentaire de 133 700 € au CCAS pour financer l'octroi de ces aides aux familles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de verser une subvention de 133 700 € au CCAS pour financer le dispositif d'aide alimentaire aux familles.

Impute la dépense au compte 657362 « subvention de fonctionnement au CCAS ».

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 18 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

| | |
|---|---|
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Numéro de l'acte : | DG20_095 |
| Date de la décision : | 2020-07-18 00:00:00+02 |
| Objet : | VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS POUR UNE AIDE AUX FAMILLES DANS LE CADRE DU COVID-19. DÉCISION |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 7.10 - Divers |
| Identifiant unique : | 033-213304496-20200718-DG20_095-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| Nom métier : | | |
| 033-213304496-20200718-DG20_095-DE-1-1_0.xml | text/xml | 916 |
| Nom original : | | |
| DG20_095.pdf | application/pdf | 479217 |
| Nom métier : | | |
| 99_DE-033-213304496-20200718-DG20_095-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 479217 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 21 juillet 2020 à 10h15min35s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 21 juillet 2020 à 10h15min37s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 21 juillet 2020 à 10h15min41s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 21 juillet 2020 à 10h16min03s | Reçu par le MI le 2020-07-21 |